

ADÉ

Séance du 22 avril 2026

Membres en exercice :

15

Date de la convocation : 16/04/2026

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 14

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Xavier DUPUIS, Maryline CARASSUS, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Elodie TOURREILLE, Céline BRUNET, Marco ORLANDO, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON, Emilie DA SILVA.

Votants : 14

Pour : 14

Représentés : .

Contre : 0

Excusés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO.

Absents : .

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Sandra LALANNE.

Objet : Restauration de la flèche du clocher église Saint-Hippolyte d'Adé - DE_022_2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'expertise relatif à la restauration de la flèche du clocher réalisée par Monsieur Fabrice NASSARE, expert près de la cour d'appel de Pau.

Il fait état des différents éléments de l'opération développés dans le rapport.

Monsieur le maire indique que pour poursuivre l'opération, il s'avère nécessaire de s'entourer de prestataires d'études et notamment d'une maîtrise d'œuvre regroupant les compétences nécessaires à l'élaboration du projet, architecture et structures.

L'ADAC 65 a établi fiche financière prévisionnelle de l'opération.

Le montant prévisionnel des travaux est de 180 000€ HT pour un montant global de l'opération (travaux + études) de 237 000 HT soit 284 400 TTC.

Après discussion et débat, le conseil municipal décide :

- De valider la fiche opération établie par l'ADAC 65
- D'engager les budgets nécessaires à la bonne réalisation de l'opération.

Le conseil municipal autorise le Maire :

- à demander les aides financières auprès des organismes financeurs,
- à signer tout document relatif à l'opération.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Sandra LALANNE



Date de transmission de l'acte: 28/04/2026

Date de réception de l'AR: 28/04/2026

065-216500025-DE_022_2026-DE

A G E D I



Commune d'ADE



EGLISE SAINT-HIPPOLYTE DE ADE : Restauration de la flèche du clocher

Estimation de l'opération sur phase étude de faisabilité

Désignation	Quantités (m ² , ml, f, ...)		Ratios (€ HT)	Montants (€ HT)
TRAVAUX				
Restauration de la flèche du clocher	forfait	1	180 000 €	180 000 €
TOTAL TRAVAUX hors tolérances contractuelles				180 000 €
Tolérances contractuelles Travaux-Marché MOE/études	%	10%	<i>forfaitisé à</i>	18 000 €
Tolérances contractuelles sur Travaux-Marché MOE/travaux	%	5%	<i>forfaitisé à</i>	9 000 €
TOTAL TRAVAUX				207 000 €
ETUDES, HONORAIRES ET FRAIS DIVERS				
Diagnostics techniques de l'existant et études préalables	forfait	1	2 500 €	2 500 €
Mission de maîtrise d'œuvre	% travaux	11%	<i>forfaitisé à</i>	20 000 €
Mission de contrôle technique	% travaux	3%	<i>forfaitisé à</i>	4 500 €
Mission de coordination SPS	% travaux	2%	<i>forfaitisé à</i>	3 000 €
TOTAL ETUDES, HONORAIRES ET FRAIS DIVERS				30 000 €
L'estimation prévisionnelle du projet, toutes dépenses confondues, est estimée à :	Montant HT			237 000 €
	TVA	20%		47 400 €
	Montant TTC			284 400 €